

La compétitivité française en 2009

Une légère remontée de nos parts de marché pour la première fois depuis dix ans

Décembre 2009

n° 14

Ce quatre pages de Coe-Rexecode accompagne la publication de l'étude La compétitivité française en 2009, Document de travail n° 14. L'étude complète est accessible sur le site www.coe-rexecode.fr

Le recul de la part de marché des exportations françaises par rapport aux exportations de la zone euro prise dans son ensemble qui se poursuivait depuis 1999 a fait place, pour la première fois depuis dix ans, à une très légère remontée en 2009. La part des exportations françaises dans les exportations de la zone euro était de 16,8 % en 1998. Elle a baissé et s'est progressivement stabilisée à 13,2 % en 2008. Elle s'est légèrement redressée à partir de la fin de l'année dernière. En moyenne annuelle, selon nos estimations, elle devrait être de l'ordre de 13,5 % en 2009, soit 0,3 point au-dessus de la moyenne de 2008. Plusieurs facteurs ont probablement joué pour expliquer ce redressement. Certains sont conjoncturels et de ce fait temporaires, d'autres peuvent s'interpréter comme annonciateurs d'une amélioration possible de notre compétitivité, sous réserve que la politique économique vienne les conforter durablement.

Résumé

Nos parts de marché à l'exportation par rapport à la zone euro ont légèrement augmenté en 2009, pour la première fois depuis dix ans. Cette remontée s'explique surtout par des raisons conjoncturelles. Elle traduit sans doute aussi les premiers résultats d'une politique un peu plus favorable à l'industrie. Il reste cependant des efforts importants à faire pour regagner ne serait-ce qu'une partie du terrain perdu depuis 1999.

Dix ans de recul de nos parts de marché à l'exportation

En dix ans, de 1998 à 2008, la part des exportations françaises de marchandises dans le total des exportations de marchandises de la zone euro est passée de 16,8 % à 13,2 %. Cela représente une perte relative d'exportations de plus de cent milliards d'euros, soit plus de 5 % du PIB. Nos exportations, dont le montant était égal à 55 % des exportations allemandes en 1999, n'en représentaient en 2008 que 40 %. Leur poids relatif a aussi reculé par rapport aux autres

pays de la zone euro. Le recul de la part de marché de la France par rapport à la zone euro s'ajoute bien sûr au recul de la part de marché de la zone euro dans le commerce mondial. Une hypothèse souvent avancée pour expliquer l'érosion de nos parts de marché est que les produits français ne répondraient pas aux critères de qualité, d'innovation ou de diversité exigés par les acheteurs étrangers. Les enquêtes Coe-Rexecode auprès des acheteurs européens ne le confirment pas. La dernière enquête, conduite en septembre 2009, dont les résultats sont présentés dans le *document de travail* n° 15 porte sur les biens intermédiaires et les biens d'équipement. Le rapport « qualité-prix » des produits français ne se dégrade pas. Les conditions de production en France n'entraînent pas une baisse du rapport qualité-prix mais une élimination des entreprises qui ne peuvent pas maintenir un niveau suffisant du rapport qualité-prix. Cela explique à la fois l'apparent maintien du rapport qualité-prix et la relative contraction de la base productive française.

Un recul de la base industrielle française

Le recul de nos parts de marché s'est accompagné d'un recul de la part de la valeur ajoutée

industrielle créée en France dans la valeur ajoutée industrielle créée dans l'ensemble de la zone euro. Cette part est tombée de 17,2 % en 1999 à 13,4 % en 2008, chiffres très proches de nos parts de marché à l'exportation. La contraction industrielle est aussi très visible sur l'emploi manufacturier. L'évolution de l'emploi industriel français reflète notre érosion industrielle (graphique de la page 4). L'emploi industriel était de 4,2 millions en 1990. Il a diminué à 3,1 millions environ en 2008, soit un recul de 27 % environ. En Allemagne, où l'emploi manufacturier est deux fois plus élevé qu'en France, le recul a aussi été de 27 % alors que l'Allemagne a dû résorber les sureffectifs de la partie Est. En Italie, la baisse a été de 10 % et en Espagne, l'effectif industriel a augmenté de 10 %. On notera que dans les pays d'Europe de l'Est, l'emploi a augmenté depuis 1995 de 5 %.

On observe enfin que pour tenter de préserver le volume de ventes et de maintenir leur présence sur les marchés extérieurs, les producteurs français ont été contraints d'accepter des baisses de prix relativement plus fortes que les concurrents étrangers. Ces baisses de prix relatifs entraînent un recul relatif du revenu que nous tirons de nos exportations et donc de notre pouvoir d'achat relatif. Dans une zone monétaire unifiée, au sein de laquelle il n'y a plus d'ajustement possible des taux de change, une perte de part de marché signifie une perte relative de revenu national et à terme une divergence des économies nationales. Les chiffres du produit intérieur par habitant le confirment. Le revenu moyen français était supérieur de 12,3 % au revenu moyen par habitant de la zone euro en 1995. L'écart s'est réduit à 9,7 % en 2000 et à 7,6 % en 2008. En termes de revenu, le français moyen a perdu progressivement du terrain par rapport à l'européen moyen. Qu'il s'agisse de la baisse des parts de marché à l'exportation ou de l'effritement relatif de notre niveau de vie, ces tendances traduisent toutes deux une difficulté d'adaptation de notre système productif à la demande mondiale. Ce sont deux manifestations de notre perte de compétitivité. C'est dire l'enjeu du redressement de notre compétitivité, si celui-ci se confirmait de façon durable.

Part des exportations de marchandises de chaque pays dans les exportations de marchandises de la zone euro à 16 (en % des exportations de la zone euro à 16 pays)					
	France	Allemagne	Italie	Espagne	Total
1998	16,8	29,8	13,5	6,0	66,1
1999	16,2	29,3	12,6	6,0	64,1
2000	15,7	28,7	12,4	5,9	62,7
2001	15,4	29,5	12,4	5,9	63,2
2002	15,1	29,8	12,1	6,0	63,0
2003	14,7	30,3	11,8	6,3	63,0
2004	14,2	30,6	12,0	6,2	63,0
2005	13,9	30,7	11,8	6,0	62,5
2006	13,8	31,6	11,7	6,0	63,1
2007	13,2	31,7	12,0	6,0	62,9
2008	13,2	31,4	11,7	6,0	62,3
2009*	13,5	31,1	11,3	6,1	62,0

Sources : douanes nationales
* sur les neuf premiers mois de 2009

L'amélioration est-elle conjoncturelle ou durable ?

La remontée de la part de marché française à l'exportation par rapport à la moyenne de la zone euro est une bonne nouvelle. Son interprétation reste pour l'instant incertaine. Une première explication est d'ordre conjoncturel. L'amélioration observée globalement n'est en effet pas générale à tous les produits exportés. Elle n'en concerne qu'un peu moins de la moitié. Il semble que la remontée récente de la part de marché des exportations françaises observée à un niveau agrégé s'explique en grande partie par un effet de composition lié à la conjoncture exceptionnelle de 2008-2009. Les exportations françaises sont plutôt spécialisées dans les secteurs qui ont connu les plus faibles reculs de leur niveau d'activité et non par une amélioration des parts de marché qui serait générale à l'ensemble des produits exportés. L'analyse détaillée suggère que l'effet sectoriel (largement dû à l'amplitude des écarts entre secteurs dans une année de très forte récession) explique plus de la moitié de l'amélioration. L'hypothèse d'une amélioration plus structurelle, ou d'une stabilisation durable des parts de marché, n'est pas encore assurée. Elle commence cependant à prendre corps.

Des facteurs structurels un peu plus favorables

Nous avons plusieurs fois souligné dans nos travaux antérieurs l'impact négatif et durable de la baisse contrainte de la durée du travail intervenue en 1999-2000 sur la compétitivité du système productif. Nous indiquions à l'époque que l'absorption d'un tel choc d'offre demanderait un délai d'une dizaine d'années. Nous y sommes à peu près. Un nouvel équilibre est probablement atteint, à un niveau de capacités productives réduit. On peut aussi penser que les effets de plusieurs années de politique relativement plus favorable à la compétitivité commencent à se faire sentir. On citera notamment la mise en place en 2002 de la politique des pôles de compétitivité, en 2004 du statut de la Jeune Entreprise Innovante, en 2005 de la création du groupe Oséo destiné à mieux accompagner le développement et le financement des PME, en

2006 et depuis d'un net renforcement du « crédit d'impôt recherche », et d'autres mesures concernant le commerce extérieur, les entreprises moyennes et le marché du travail (facilitation des heures supplémentaires notamment).

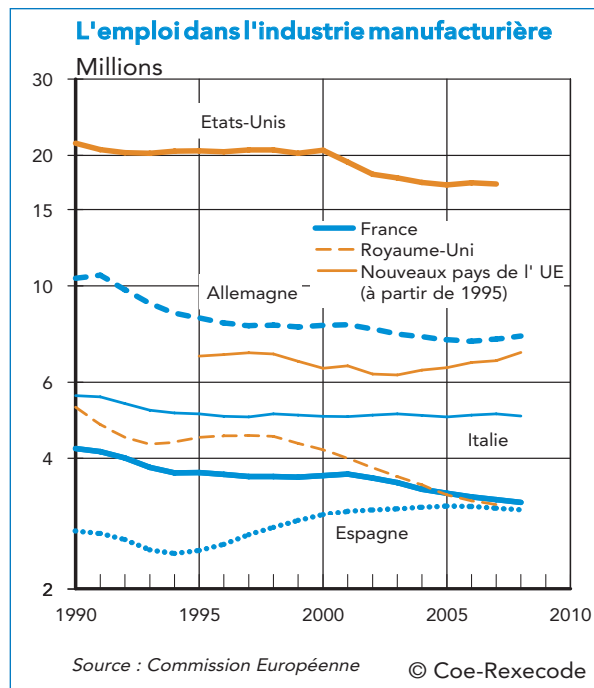
Quoi qu'il en soit, la récession industrielle a fortement pesé sur les marges d'exploitation des entreprises industrielles. Un point préoccupant est que le niveau absolu de l'excédent brut d'exploitation réalisé par l'industrie en France (le montant total en euro de l'excédent d'exploitation) n'avait quasiment pas progressé au cours des dix dernières années, avant de chuter fortement récemment. Pour la seule industrie manufacturière, le niveau de l'excédent brut d'exploitation (en valeur) était en 2008 inférieur d'un tiers à son niveau de 2000. Cette situation handicape le potentiel d'investissement en France relativement à l'ensemble de la zone euro. En particulier, le recul des marges industrielles intervenu en France depuis 2000 contribue très probablement à expliquer la moindre progression des dépenses en recherche et développement des entreprises industrielles en France, relativement à celle observée notamment en Allemagne.

Une prise de conscience récente des enjeux industriels

En toutes hypothèses, même s'il n'y avait plus de nouvelle dégradation, la situation actuelle n'est pas satisfaisante. Une simple stabilisation ne ferait que consolider le recul antérieur, sans aucune

L'enquête compétitivité de Coe-Rexecode

Une enquête est périodiquement réalisée par Coe-Rexecode pour connaître l'opinion des acheteurs européens sur la compétitivité des produits des principaux exportateurs mondiaux dont la France. La dernière enquête conduite en septembre 2009 avec l'aide de la Sofres porte sur les biens intermédiaires et les biens d'équipement. La précédente enquête réalisée en novembre 2008 portait sur les biens de consommation. Tous les résultats des enquêtes sont publiés dans les Documents de travail et disponibles sur le site internet www.coe-rexecode.fr



compensation du terrain perdu. Notre dernier point de compétitivité, publié en janvier 2009, portait comme sous-titre « Inscrire la relance économique dans une vision industrielle ». A l'époque, toute l'attention était concentrée sur la crise financière et les risques bancaires, et sur la nécessité d'enrayer la récession par un soutien budgétaire massif. Les mesures de politique économique étaient dictées par l'urgence. Elles ont surtout concerné le secteur bancaire et la trésorerie des entreprises, avec un volet budgétaire du plan de relance de l'ordre de 4 milliards d'euros au total, tournés vers l'investissement public et le fonds d'investissement social.

La dégradation de notre compétitivité industrielle depuis plusieurs années nous semblait nécessiter aussi une action structurelle forte pour endiguer le recul de nos parts de marché et renforcer notre offre industrielle. Le recul de nos parts de marché n'est pas une évolution inéluctable. La part de la France dans les exportations européennes n'a pas toujours reculé dans le passé. Cette part avait même légèrement augmenté à deux périodes, d'une part lors de la politique industrielle active mise en œuvre à l'initiative du Président Pompidou (accompagnée d'une politique économique de stabilité), d'autre part à

la fin des années 80 et dans les années 90 lorsque la France avait mis en œuvre une politique continue de compétitivité pour préparer la création de l'euro. Plusieurs initiatives gouvernementales prises depuis un an répondent clairement à cet impératif : suppression de la taxe professionnelle, « grand emprunt » pour la recherche et l'innovation, lancement des Etats généraux de l'industrie. Les effets de ces initiatives, en rupture avec une longue période de désintérêt pour l'industrie, restent encore à venir et ces initiatives sont encore pour l'essentiel à mettre en œuvre. Le grand emprunt s'oriente dans deux directions. Un renforcement de nos Universités, dont l'impact ne peut être perceptible qu'à long terme, et un soutien financier de certains secteurs industriels. Les Etats Généraux de l'Industrie lancés le 15 octobre 2009 visent à redonner une vision stratégique plus globale au développement industriel sur notre territoire à partir d'une identification des besoins sociétaux nouveaux : enjeux environnementaux, défi démographique, besoins de mobilité, de sécurité. La politique envisagée se déclinerait en plusieurs axes transversaux : politique d'innovation, formation de la main d'œuvre, facilitation de l'accès aux diverses sources de financement, politique de filières industrielles, etc... Toutes ces orientations sont importantes. Ce que montre surtout l'expérience passée, c'est que le facteur-clé du renforcement industriel sur notre territoire est avant tout l'environnement macro-économique, financier et réglementaire de l'industrie.

Michel DIDIER, Denis FERRAND

Coe-Rexecode est le premier institut français privé indépendant d'analyse et d'études conjoncturelles. Il est depuis 50 ans au service de l'information économique et sociale et de développement des entreprises. Ses deux missions complémentaires sont la veille conjoncturelle sur l'économie mondiale, les marchés financiers et de matières premières, et la participation au débat économique sur les sujets concernant le système productif et les entreprises : en particulier la compétitivité et l'emploi.

Directeur de la publication : Michel Didier

Directrice de la communication : Françoise Bollot